

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 00018 /MINHDU DU 01 FEV 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE À GRE SUIVANT AUTORISATION N°00123-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASM DU 06 JANVIER 2023 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU DIOCÈSE D'EBOLOWA.

FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;
Vu L'Arrêté n°00000210/MINFI du 11 Juin 2020 portant création d'une Paierie Générale et des Paieries Spécialisées auprès de certains Départements Ministériels.
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le Dossier de Consultation relatif à l'autorisation de Gré à Gré N°00123-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASM du 06 janvier 2023, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement des voies d'accès au diocèse d'Ebolowa
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°07 du 25 janvier 2023 de la CIPM/MINHDU

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée :

LOT	VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	Ebolowa	BETAS AS BP: 12 426 Yaoundé Tél. : (237) 243 620 819 / 697 25 04 56	30 000 000	deux (02) Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin s'en fera sentir.

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINHDU



LE MINISTRE

01 FEV 2023

Courtes née Ketcha Célestine